

Conseil scientifique de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Recommandation sur l'impact de la situation sanitaire sur l'enseignement supérieur et la recherche

Face à l'épidémie de la Covid-19, le Conseil scientifique de l'INS2I exprime sa vive inquiétude devant la situation dramatique de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR). Au-delà des difficultés économiques et psychologiques qu'affrontent de nombreux étudiants, leurs conditions d'apprentissage dégradées se traduisent par une détérioration globale des conditions de recherche au sein de l'ESR.

L'activité de recherche de toute une année est fortement impactée pour les doctorants et les jeunes docteurs, du fait des mobilités annulées, des visiteurs invités qui n'ont pas pu interagir avec eux, des conférences annulées ou assurées dans des formats visio peu propices aux rencontres et échanges informels indispensables pour parvenir à se faire connaître, de l'encadrement à distance peu propice aux discussions informelles, des formations annulées, sans parler de la détresse psychologique qui n'aide pas à se mettre au travail.

La situation des enseignants chercheurs, qui sont depuis le début de la crise sanitaire en « première ligne » pour permettre aux étudiants de ne pas sombrer totalement, est particulièrement difficile. Leur investissement total au côté des étudiants a et aura des conséquences majeures sur leur capacité à maintenir une activité de recherche significative.

Dans ce contexte, la publication de la stratégie du PIA4 qui vise à apporter des moyens à la recherche par une politique d'appels à projets massifs et à tous les niveaux, de mise en compétition systématique et d'affichage de l'excellence ne prend en compte à aucun moment les conséquences de la crise sanitaire sur la situation actuelle de l'ESR en continuant, comme avant, ce mode de financement compétitif alors qu'il faudrait, au moins à court terme, aider la communauté à retrouver du temps de recherche en allégeant les tâches administratives et en réduisant les injonctions contradictoires. Les modifications profondes que l'année passée pourrait induire à tous les niveaux, ne peuvent que provoquer de profondes inquiétudes, et conduire le Conseil Scientifique de l'INS2I à réaffirmer l'importance du renforcement des moyens pérennes à tous les niveaux, seuls capables de sortir de cette crise dans de bonnes conditions. Le contenu de la LPR ne peut qu'amplifier les craintes à ce sujet, et il sera essentiel de veiller à la manière dont les décrets d'application de cette loi seront finalisés dans les prochaines semaines.

Il est essentiel de donner à l'ensemble des acteurs de l'ESR, dans les mois à venir, des moyens, du temps et de la sérénité pour pouvoir relancer leur activité de recherche.

Isabelle Queinnec
Présidente du Conseil Scientifique de l'INS2I

Recommandation adoptée le 24 février 2021
A l'unanimité de 20 votants



Destinataires :

- M. Emmanuel MACRON, président de la République française
- M. Jean CASTEX, Premier ministre
- Mme Frédérique VIDAL, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- M. Bruno LE MAIRE, ministre de l'économie, des finances et de la relance
- M. Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science
- M. Ali CHARARA, directeur de l'INS2I
- Mme Dorothée BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique du CNRS
- M. Olivier COUTARD, président de la Conférence des présidents du Comité national
- M. Dimitry PEAUCELLE, porte-parole de la C3N
- M. Hubert COMON-LUNDH, président de la Section 6
- M. Pierre-Olivier AMBLARD, président de la Section 7
- Mme Sylvie BAUER, présidente de la CP-CNU
- M. Manuel TUNON DE LARA, président de la CPU
- M. Lionel SEINTURIER, président de la Section 27 du CNU
- M. Thierry DIVOUX, président de la Section 61 du CNU

Copies à :

- M. Yaël GROSJEAN, président du CS INSB ; M. Olivier DRAPIER, président du CS IN2P3 ; M. Serge SIMOENS, président du CS INSIS ; Mme Beatrice MARTICORENA, présidente du CS INSU ; M. Olivier SANDRE, président du CS INC ; Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN, présidente du CS INSHS ; M. Rémi CARLES, président du CS INSMI ; Mme Claudine CREPIN-GILBERT, présidente du CS INP ; Mme Patricia GIBERT BRUNET, présidente du CS INEE.
- M. André LE BIVIC, directeur de l'INSB ; M. Nicolas ARNAUD, directeur de l'INSU ; M. Stéphane BLANC, directeur de l'INEE ; M. Jacques MADDALUNO, directeur de l'INC ; M. François-Joseph RUGGIU, directeur de l'INSHS ; Mme Astrid LAMBRECHT, directrice de l'INP ; M. Pascal AUSCHER, directeur de l'INSMI ; M. Reynald PAIN, directeur de l'IN2P3 ; M. Jean-Yves MARZIN, directeur de l'INSIS.